



Monsieur Jérôme BÉGASSE  
Maire de Saint-Aubin-du-Cormier,  
aux membres du conseil municipal  
de Saint-Aubin-du-Cormier

Saint-Aubin-du-Cormier, le 7 septembre 2021

Réf. : 2021/09/13  
Affaire suivie par M. Laurent GAUDICHEAU

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil municipal se réunira à la salle des Halles, le **lundi 13 septembre 2021 à 20h30**, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

### ORDRE DU JOUR

#### **Validation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2021**

##### **Urbanisme**

1. Modification du droit de préemption urbain simple
2. Édification de clôtures et réalisation de ravalement de façades - obligation de déclaration préalable
3. Dénomination de la voie du lotissement Beauchamp
4. La Bellangerie : modification de la délibération n° 2020\_12\_01

##### **Intercommunalité**

5. Pacte de gouvernance
6. Pacte fiscal et financier

##### **Finances**

7. Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants
8. Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
9. Révision de la taxe d'aménagement
10. Admission en non-valeur
11. Suppression de la régie d'avance « affranchissement » et modification de la régies « dépenses diverses »
12. Suppression de la régie d'avance « argent de poche »
13. Indemnité de gardiennage de l'église
14. Tarif des encarts publicitaires du magazine



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)

### **Ressources humaines**

15. Modification de la délibération relative à l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)
16. Création d'un emploi non permanent pour l'écriture et la mise en œuvre du projet culturel de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier dans le cadre d'un contrat de projet
17. Motion de soutien au centre de gestion (CDG 35)
18. Création d'un service de police municipale et d'un poste d'agent de police municipale au grade de brigadier

### **Décisions**

### **Informations diverses**

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



**Mairie**

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)